



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE – ARRONDISSEMENT DE PONTOISE  
CANTON DE L'ISLE ADAM

# AGENDA 21 LOCAL

## État des lieux

### Ville de L'Isle Adam



Juin 2009

Éric Fromant, Julien Denquin

# Sommaire

<b>AVANT-PROPOS.....</b>	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>1. ÉCOLOGIE, ENVIRONNEMENT, ENERGIE.....</b>	<b>5</b>
1.1. LA BIODIVERSITE .....	5
1.2. L'EAU.....	5
1.3. LES DECHETS.....	6
1.4. LA QUALITE DE L'AIR.....	7
1.5. LE BRUIT .....	7
1.6. L'ENERGIE.....	7
1.7. LES RISQUES.....	7
<b>2. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .....</b>	<b>9</b>
2.1. LES PAYSAGES.....	9
2.2. L'URBANISATION .....	9
2.3. LES ESPACES VERTS ET DE DETENTE.....	10
2.4. L'AGRICULTURE .....	10
2.5. LES TRANSPORTS .....	10
<b>3. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....</b>	<b>12</b>
3.1. LA DIVERSIFICATION ECONOMIQUE.....	12
3.2. L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE .....	12
3.3. LE TOURISME .....	12
<b>4. DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL .....</b>	<b>14</b>
4.1. LOGEMENTS.....	14
4.2. SERVICES SOCIAUX, EDUCATION ET SANTE .....	14
4.3. SPORTS.....	15
4.4. CULTURE.....	16
4.5. SECURITE.....	16
4.6. SOLIDARITE ENTRE GENERATIONS ET TERRITOIRES .....	16
<b>5. PROBLEMATIQUES IDENTIFIEES.....</b>	<b>18</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>21</b>

## **Avant-propos**

Le maire de l'Isle-Adam, Monsieur Axel Poniowski, a inscrit une démarche Agenda 21 local dans le programme de la mandature 2008-2014. L'engagement de la commune a fait l'objet d'un vote du conseil municipal à l'unanimité le 11 juillet 2008.

Il a été fait appel à l'ARENE<sup>1</sup> pour un accompagnement méthodologique afin de s'assurer de la meilleure efficacité.

Un *Agenda 21 local* comprend 3 phases :

- un état des lieux

interne à la mairie, dont l'objet est de faire le point sur ce qui a été fait, d'identifier les points forts, ceux à améliorer, lister les éléments factuels permettant de clarifier la situation historique et actuelle pour aider à définir les priorités.

- une phase de consultation - concertation

consistant à mettre l'état des lieux à la disposition de toutes les parties prenantes, à recueillir leurs commentaires et propositions, et à aboutir à un diagnostic partagé sur la situation de la commune et aux priorités à définir.

- un plan d'action

qui découle logiquement du diagnostic partagé et qui décrira les actions à mener sur les 2 à 3 ans à venir pour assurer le développement durable de la commune.

A la suite de ce premier ensemble, un contrôle aura lieu pour mesurer le recouvrement entre le plan d'action théorique et les réalisations effectuées et un nouveau plan d'action sera élaboré pour améliorer encore les réalisations. La démarche Agenda 21 local relève clairement du principe de l'amélioration continue.

---

<sup>1</sup> Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies, dépendant du Conseil régional.

## **Introduction**

L'Isle-Adam est une commune du Val d'Oise d'environ 12.000 habitants. « Ville – parc » située à la périphérie de la région parisienne, zone « ruraine », elle fait l'objet d'une forte attraction pour bien des Franciliens mais se trouve limitée par l'Oise à l'Ouest et par la forêt domaniale à l'Est.

Ville de 5.000 habitants dans les années 50, elle a connu un fort développement et sa population a évolué dans son mode de vie et donc dans ses besoins, au rythme de la région parisienne. L'attraction de Paris, zone d'emplois et de loisirs, est toujours forte malgré la création et le développement des deux pôles que sont Cergy et Roissy. Ces deux derniers font partie de l'environnement immédiat de L'Isle-Adam.

La qualité de vie adamoise pourra d'autant plus être maintenue et développée qu'elle sera intégrée dans un plan d'action visant à assurer le développement de la ville avec un caractère durable.

La démarche de l'**Agenda 21 adamois** est bien entendu pratiquée dans le cadre de référence national, lui-même respectueux de la déclaration de Rio de 1992. Ce cadre comprend 5 finalités pour des projets territoriaux de développement durable<sup>2</sup> :

1. la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
2. la préservation de la biodiversité et la protection des milieux et ressources
3. l'épanouissement de tous les êtres humains
4. la cohésion sociale et la solidarité entre générations et entre territoires
5. les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

L'état des lieux rédigé préalablement à la phase de consultation – concertation a été préparé pour permettre à cette deuxième phase d'être efficiente, productrice rapidement du diagnostic partagé. A cette fin, sur suggestion de l'ARENE, compte tenu de l'avancement satisfaisant, un état des lieux environnemental plus détaillé a été mis en place.

---

<sup>2</sup> Cf circulaire du 13 juillet 2006

L'état des lieux ayant été mené sur le plus de sujets possibles, c'est en fin de texte dans le cadre de la conclusion que l'on trouvera un regroupement des sujets en fonction des cinq finalités décrites ci-dessus (voir page 20).

# **1. Écologie, environnement, énergie**

## **1.1. La Biodiversité**

La protection de la faune et de la flore occupe une part importante dans la ville. En effet, le service des espaces verts est très impliqué, il limite au maximum l'utilisation de produits phytosanitaires et effectue le désherbage à la main. Autour des étangs et sur les bords de l'Oise, une partie est laissée à l'état sauvage pour la nidification des espèces.

Une partie de la forêt de l'Isle Adam est classée ZNIEFF<sup>3</sup>. Le nettoyage de la forêt et l'entretien des berges sont effectués par des associations.

Une sensibilisation à l'environnement est faite dans les écoles.

## **1.2. L'eau**

Toute la population a accès à l'eau potable. Un traitement et des mesures de précautions contre les pesticides ont été mis en place pour éviter la pollution des nappes de captage de l'eau. Il y a deux zones de captage et une troisième sera bientôt réalisée. Des mesures de protection sont prises autour des forages pour contrer une éventuelle pollution des nappes phréatiques.

Au niveau des eaux usées, une étude est en cours pour identifier les bâtiments non raccordés (environ 75 maisons) au réseau collectif. Elle est réalisée par le SIAPIA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Parmain l'Isle Adam). Le syndicat est également en train de réaliser un Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement (SDEA) qui est nécessaire pour la construction de la nouvelle station d'épuration. Cette étude est menée en collaboration avec le conseil général, le conseil régional, la DDEA<sup>4</sup>, le parc naturel régional, la Lyonnaise des eaux, l'agence de l'eau et avec l'assistance du bureau d'études spécialisé SAFEGE. Il apportera d'autant plus d'informations quand il sera terminé, certainement à l'automne. Il sera mis en ligne à cette occasion.

---

<sup>3</sup> Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique

<sup>4</sup> Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture

### 1.3. Les déchets

Un syndicat intercommunal a été créé en 1964 sous le nom de SICTOMIA (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagère de la région de L'Isle Adam). Depuis 1998 il a été renommé Tri Or avec la mise en place du tri sélectif et représente désormais 28 communes et 80 000 habitants. Il est en charge de la collecte des déchets : le tri sélectif à L'Isle Adam est bien avancé et entré dans les mœurs mais nécessite une relance pour changer d'échelle:

Éléments satisfaisants	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"><li>- Le tri sélectif est bien appliqué en général</li><li>- La sensibilisation est très présente dans la ville</li><li>- De nombreux points d'apport volontaire sont disponibles</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le tri sélectif n'est pas appliqué dans les bâtiments communaux et dans certains immeubles par manque de place pour installer les bacs</li><li>- Le taux de refus est bon puisque inférieur à la moyenne nationale (17,93% lors d'un contrôle le 19/02/09, contre 20 - 25%) mais peut encore être amélioré.</li></ul>

Pour les particuliers, des informations sur les modalités d'achat d'un composteur individuel et sur l'accès à la déchetterie sont disponibles auprès du service communication du syndicat. Le compostage des déchets ménagers biodégradables est une activité très saine pour la protection de l'environnement mais elle a pour inconvénient d'être économiquement déficitaire et de présenter une forte saisonnalité liée aux produits de jardin au printemps. Certains déchets verts de la commune sont compostés. Il n'y a pas de tri sélectif dans la mairie et ses bâtiments annexes car il n'y a pas de conteneur, cependant l'étude de ce cas est prioritaire dans notre démarche. Dans les immeubles, le tri n'est pas toujours mis en place (dans les bâtiments du centre ville et des quartiers anciens, il n'y a pas de bacs. Il y en a dans les immeubles récents, à partir des années 60).

#### 1.4. La Qualité de l'air

La station de mesure Airparif montre que la qualité de l'air est bonne à l'Isle Adam. L'évolution du plan de circulation aura aussi un impact sur la qualité de l'air (investissement chemin des trois sources pour désengorger le rond point du Grand-Val en ajoutant un deuxième accès et en organisant un sens giratoire.)

#### 1.5. Le bruit

La police municipale possède un sonomètre et deux personnes assermentées pour le bruit. De plus un système de répression dissuasif en verbalisant et en immobilisant les véhicules trop bruyants a permis de réduire le nombre de plaintes concernant les nuisances sonores. Celles-ci sont dues à la circulation et sont concentrées sur deux grands axes : avenue de Paris et rue de Beaumont (renommée Avenue Michel Poniatowski en fin d'année) – rue de Pontoise.

L'Isle-Adam est en zone D pour les nuisances dues aux avions. Il y a un problème dû au survol, nocturne le plus souvent, illégal, de la ville par des avions cargos. Le Conseil général suit cette affaire pour l'ensemble des communes concernées.

#### 1.6. L'énergie

Dans toutes les nouvelles constructions et rénovations des bâtiments communaux, il y a une prise en compte de l'environnement (meilleure isolation en général, double vitrage en particulier, pompes à chaleur...) qui s'inscrit bien dans les recommandations et exigences de la loi Grenelle 1. Une étude de faisabilité est en cours sur le potentiel géothermique du territoire.

#### 1.7. Les risques

Il n'y a pas d'industries à risque dans la ville.

Pour avoir plus d'informations sur la partie écologie, environnement et énergie, il est possible de consulter l'état des lieux environnemental qui a été rédigé.

En résumé,

- L'aspect écologique (biodiversité, protection de la nature) est, à L'Isle-Adam, traditionnellement l'objet des attentions de la mairie. Elle est « Ville parc » au sens des espaces verts, mais aussi de l'aménagement en général et l'équilibre « rural » de la cité est une ligne directrice.
- Le développement de la ville datant des années 70, les équipements concernant l'eau, qu'il s'agisse de l'eau potable ou du traitement des eaux usées, nécessitent, soit une modernisation, soit un accompagnement de l'augmentation de la population, soit encore de satisfaire à de nouvelles normes.
- De même, l'énorme investissement réalisé pour que les déchets ne souillent pas la nature et rentrent dans des filières de recyclage a besoin d'évoluer pour tenir compte des nouvelles technologies et surtout d'une participation plus active des Adamois.
- La qualité de l'air est bien meilleure que dans la plupart des villes ; elle peut être améliorée par un meilleur plan de circulation et le développement des circulations douces en attendant la nouvelle génération des véhicules propres.
- La maîtrise du bruit relève d'une surveillance du respect des règles aériennes et d'un comportement socialement responsable des détenteurs de véhicules bruyants (motos notamment)
- Il n'y a pas de risque industriel à L'Isle-Adam.
- Un sujet majeur est constitué par l'énergie. Nous avons changé d'époque. Alors que l'énergie était très bon marché il y a 40 ans et semblait abondante, elle est devenue durablement chère et sa disponibilité hypothétique dans l'avenir sans changements radicaux. Les besoins en équipements nouveaux, pour les bâtiments anciens, et les changements comportementaux, nécessitant toujours beaucoup de temps vont requérir une forte réflexion de toutes les parties prenantes.

## **2. Aménagement du territoire**

### **2.1. Les paysages**

La commune a évité, avec le soutien de l'Association des berges de l'Oise créée par les maires de L'Isle Adam et de Parmain, le très grand gabarit européen dans l'aménagement de l'Oise qui aurait obligé à détruire les ponts historiques de l'Isle-Adam. L'appellation « L'Isle-Adam ville parc » montre bien que les paysages font l'objet de l'attention de la mairie.

Cependant, les déplacements d'eau par les gros bateaux, après le passage de l'Oise au grand gabarit pourraient devenir très agressifs pour les berges.

La ville exprime le besoin d'améliorer l'ouverture de la ville sur le fleuve (à travers le PADD), l'Oise pourrait avoir un rôle structurant qu'elle n'a pas encore. Le souhait de valoriser l'île de Champagne et le besoin de préserver la lisière de la forêt sont également des points importants.

Une gestion douce est faite aux étangs du quartier de la garenne, par le service des espaces verts, en lien avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et l'association des pêcheurs.

### **2.2. L'urbanisation**

Le PLU émet l'hypothèse d'une augmentation maximale de la population de 12.000 à 15.000 habitants au maximum. La problématique est de concilier cette augmentation avec la nécessité de limiter l'étalement urbain comme l'exige la loi SRU et les principes du développement durable, ainsi que les contraintes du territoire (forêt, fleuve, risques) et de la qualité architecturale du centre. Elle est aussi de concilier le désir de conserver une population limitée et de faire évoluer l'urbanisme pour répondre aux nouveaux besoins des actuels Adamois.

Il existe de grandes propriétés qui ne correspondent plus au mode de vie de notre époque. Les propriétaires s'associent à des promoteurs pour morceler les grands terrains ou accroître le nombre de logements. Le Maire est très attentif à la nature des projets présentés pour sauvegarder la cohérence architecturale de la ville.

Le centre ville possède une très grande zone de protection des monuments historiques classés ou inscrits.

Un projet de port de plaisance est à l'étude afin de valoriser l'accès à l'Oise et d'apporter un nouveau centre économique à la ville.

Une opération de reconversion de friche industrielle en nouveau quartier d'habitations a été réussie rue de la Haute salle dans le quartier de Nogent, deuxième centre de L'Isle Adam.

### 2.3. Les espaces verts et de détente

La surface totale cumulée de tous les espaces verts atteint 89 hectares. Il y a sur la ville une dizaine d'espaces de détente et de loisirs. On retrouve de nombreuses variétés d'arbres (marronniers, tilleuls, platanes et érables, ainsi qu'un arbre remarquable très âgé: un très gros platane nommé « les trois frères »). Une sensibilisation du public est pratiquée autour de ce patrimoine arboricole.

### 2.4. L'agriculture

La « Fête de la campagne » organisée à L'Isle-Adam à l'échelle du canton tous les deux ou trois ans, permet de découvrir ou redécouvrir les produits du terroir malgré le fait qu'il n'y ait que très peu d'activités agricoles en limite de commune. Des agriculteurs de proximité (Vexin, Attainville), sont présents sur les marchés de la ville. La ville pourrait peut être s'impliquer davantage pour aider au développement d'une agriculture de proximité.

### 2.5. Les transports

Les quelques pistes cyclables dans la ville permettent une circulation douce. Chaque réfection de voirie essaie d'intégrer une étude de faisabilité pour une piste cyclable. Il y a une véritable volonté de développer un plan de circulations douces. La faiblesse des transports en commun vers les pôles d'emploi (Cergy Pontoise et Paris) est un problème de par la fréquence et la régularité de ceux-ci. Il y a donc le besoin d'améliorer les liaisons vers la gare RER de Cergy ou de Saint Ouen l'Aumône. Concernant les transports également, il est possible de développer une flotte communale moins polluante (une étude concernant l'acquisition éventuelle de véhicules électriques a montré qu'il fallait attendre 2012).

L'Isle Adam appartient au réseau des villes Internet. La ville possède le haut débit et 5 arobases (ce qui est la plus haute note) pour son site internet.

En résumé,

- L'attention forte traditionnellement portée à l'environnement au sein de la « ville-parc » est confirmée quant aux paysages, mais l'Oise, territoire qui ne relève pas des compétences de la commune, se révèle de plus en plus un sujet à traiter, parce que constituant un élément important du cadre et parce que pouvant devenir positivement ou non un élément structurant de la vie adamoise. La relation avec l'agriculture ne peut être conçue que dans un cadre territorial dépassant la commune (intercommunalité ou plus large encore tout en gardant un caractère local).
- L'urbanisation est à double aspect car la commune doit accompagner l'évolution des modes de vie et permettre aux Adamois de trouver les éléments modernes sans que le développement lui fasse renoncer à ce qui en fait son charme. Le PLU et le PADD sont deux belles occasions de clarifier les choix dans l'esprit de tous.
- La double caractéristique, proximité et éloignement de Paris, oblige à une nouvelle réflexion sur les transports pendulaires. La ville est à la pointe quant à l'équipement Internet (haut débit et 5 arobases pour son site), ce qui offre à la commune un potentiel de reprise d'activités concernant les actes administratifs et ce qui permet aux Adamois de localiser tout ou partie de leur activité professionnelle.

### **3. Le développement économique**

#### **3.1. La diversification économique**

Le développement économique s'est beaucoup fait ces dernières années à partir de la zone d'activité commerciale du Grand Val.

A la suite de la fusion des caisses d'épargne départementales et régionale, la caisse d'épargne Ile de France Nord voulait fermer les activités hors guichet localisées à L'Isle-Adam (traitement des chèques). La ville a fait l'effort de devenir son second actionnaire et a ainsi sécurisé une partie importante des emplois, montrant l'attention qu'elle porte à la sauvegarde des emplois locaux.

C'est un secteur qui reste encore à développer.

#### **3.2. L'économie sociale et solidaire**

Au niveau du développement de nouvelles filières en réponse aux enjeux du développement durable et d'une économie sociale et solidaire, des actions et des structures existent comme par exemple le point d'apport volontaire relais vêtements ou le centre de la croix rouge. Une politique communale de l'insertion par l'emploi existe puisque la mairie privilégie délibérément la sous-traitance au CAT (centre d'aide par le travail) pour l'entretien des espaces verts.

#### **3.3. Le tourisme**

Le tourisme et la valorisation du patrimoine sont une part très importante de la politique de la ville. La reconnaissance de sa qualité est assurée par la présence de l'Isle Adam dans le guide Michelin des plus beaux détours de France. La ville a obtenu le label « ville touristique » en 2009. Elle est avec Enghien-les-Bains la seule à en disposer dans le département. La plage est une composante majeure de l'image touristique de la ville. En 1949, le « bassin record » fut inauguré par Johnny Weissmuller. Mady Moreau et ses collègues purent s'entraîner pour les épreuves de plongeon des jeux olympiques d'Helsinki en 1952. Elle attire chaque été de nombreux touristes.

Deux points d'amélioration font l'objet de réflexions par les services de la ville :

- L'offre d'hébergements est à développer à l'Isle Adam sous forme d'hôtels de taille moyenne. Il s'agit là d'un frein au tourisme dans la ville.
- Il est nécessaire de mieux valoriser certains paysages de la ville comme les berges de l'Oise.

En résumé,

- Alors que la ville s'est tenue jusque là à l'écart des problèmes économiques généraux pour sauvegarder son exceptionnel cadre de vie, elle doit accélérer sa réflexion sur la localisation des emplois, sujet corollaire de la problématique des transports, et sur l'attractivité touristique, facteur de richesse et d'image pour la ville.

## **4. Développement social et culturel**

### **4.1. Logements**

L'objectif d'augmenter le nombre de logements sociaux pour arriver à 20% en 2020 sera certainement atteint. Dans toutes les nouvelles constructions d'un ensemble de bâtiments, un taux de 25% est imposé.

### **4.2. Services sociaux, éducation et santé**

Pour tous les services sociaux, il faut se référer au CCAS.

L'accès aux soins pour tous est assuré grâce à un minibus mis à disposition des personnes âgées pour les conduire chez le médecin et jusqu'à la Clinique Conti.

Il existe des transports pour personnes âgées afin qu'elles puissent aller au marché et la Police Municipale peut les accompagner pour tout retrait d'argent à la banque ou à la Poste.

L'intégration des handicapés dans les entreprises et dans la ville a été prise en compte grâce à la réalisation d'une étude sur l'accessibilité des bâtiments recevant du public et de la voirie aux personnes à mobilité réduite, par l'association « Handicap Insertion & Accessibilités ». L'office du tourisme intègre déjà les personnes handicapées dans ses visites guidées.

Une classe primaire d'intégration pour les enfants handicapés légers (12 enfants) existe. L'organisation du premier « Forum des métiers », exposition destinée aux jeunes, a eu lieu en 2009.

La mairie pratique une très forte politique de formation continue.

M. le Maire remet à tous les élèves passant en 6<sup>ème</sup> un dictionnaire et une brochure aidant à comprendre le rôle et le fonctionnement de la commune (voir Annexe I).

La ville de L'Isle Adam compte actuellement 27 parcelles de jardins familiaux, ce qui représente 250 m<sup>2</sup>. Ils sont situés rue de Villiers Adam. Un changement des cabanes en bois avec réserve d'eau a été mis en place et tous les ans, trois nouvelles cabanes seront installées. Leur fonction à la fois sociale, culturelle et environnementale, constitue un levier concret à l'échelle du quartier traduisant la

mise en œuvre effective des grandes orientations municipales en termes de développement durable et de respect de l'environnement.

### 4.3. Sports

L'Isle Adam est une des communes les mieux équipées du Val d'Oise au niveau sportif. Elle offre des sports très diversifiés et de nombreuses activités à la plage (barque, pédalo, canoë, kayak, tournoi de Beach volley). Le nouveau centre sportif Amélie Mauresmo inauguré le 12 avril 2008 en présence de la championne, est composé de trois gymnases pouvant recevoir 500 spectateurs.

Il y a aussi un golf en périphérie de commune.

Une piscine intercommunale au centre avec plusieurs infrastructures:

- un bassin de 25 m sur 12,5 m, d'une profondeur allant de 1m80 à 2m20, avec deux rangs de gradins pour le public.

- un deuxième bassin dit ludique de 115 m<sup>2</sup> proposant une rivière à contre courant, une cascade, des jets de massage et une zone d'aquagym.

- une pataugeoire pour les plus petits, avec des jets et un champignon d'eau.

- une plage avec chaises longues.

- un espace détente avec hammam, sauna et salle de repos.

Le stade est composé de deux terrains en gazon dont un muni d'une tribune de 150 places assises, deux terrains stabilisés, une piste de 6 couloirs sur 400 mètres, un sautoir de perche, un sautoir en hauteur, deux sautoirs en longueur, une aire de lancer de disque, un plateau pour le basket-ball et le hand-ball, un boulodrome pour la pétanque et un skate-park, pour roller et skate.

Le tennis est composé de trois courts couverts en terbal<sup>5</sup>, cinq courts en terre battue, deux courts de gazon synthétique, deux courts en quick et un court mini-tennis pour enfant de 4 à 7 ans.

---

<sup>5</sup> Fine couche de terre sur du béton

#### 4.4. Culture

Le musée est gratuit pour les Adamois, gratuit le dimanche pour tout le monde et des visites gratuites sont organisées le dimanche après midi. Il existe une « Maison de L'Isle Adam » dans laquelle se situe le CALVA (Centre Adamois des Loisirs et de la Vie Associative) qui y a ses locaux. Il coordonne les actions des associations socioculturelles, éducatives et de loisirs de L'Isle-Adam. Il offre à ses adhérents un support logistique : accueil, comptabilité, duplication, secrétariat, service de paye, etc. Cette MIA permet aux associations de s'y réunir, de nombreuses réunions et des spectacles y sont organisés et néanmoins le nombre d'associations très important pour la ville (plus de cent) nécessite de plus grands locaux ; une partie du château Conti leur a donc été attribué. Il manque une salle de spectacle pour laquelle est un projet en étude avec la ville de Parmain, ville sœur et très proche géographiquement. Ce projet constitue un exemple de solidarité entre territoires.

#### 4.5. Sécurité

La sécurité en ville fait face à des problèmes de comportements individuels socialement non responsables (dégradations, incivilités,...). En ce qui concerne la lutte contre les tags et les graffitis, sous la compétence de la communauté de communes, le nettoyage des bâtiments, poteaux, bancs, maisons et immeubles est effectué autant que nécessaire pour que ces nuisances ne conduisent pas à une image négative de la ville. Ce service est gratuit pour les habitants qui peuvent demander une intervention (régie techniques). Le coût de la lutte contre les graffitis représente pour 2008 et pour la ville de l'Isle Adam la somme de 29 400 € à la communauté de communes.

#### 4.6. Solidarité entre générations et territoires

Les marchés à L'Isle Adam permettent de créer un lieu de rencontre et ainsi tisser des liens sociaux. La cohésion sociale et la solidarité entre les générations est surtout visible au niveau du développement des actions et des rencontres entre les scolaires et les personnes âgées du Foyer Bel Automne. De plus, il y a une forte prise en compte des personnes handicapées. La piscine intercommunale et le projet d'une salle de spectacle commune aux villes de L'Isle Adam et Parmain sont des parfaits exemples de solidarité entre les territoires.

En résumé,

- La vie sportive et culturelle est traditionnellement un des points forts de la ville.
- Un point faible est la pénétration des influences générales extra-adamoises conduisant à rechercher en priorité un meilleur niveau de comportements socialement responsables.
- Par des liens sociaux et des infrastructures, la solidarité entre territoires et entre générations se développe.

## 5. Problématiques identifiées

<u>Les points forts</u>	<u>Les points positifs requérant une attention à maintenir</u>	<u>Les points à améliorer</u>
<p><b>1 <u>Écologie, environnement, énergie</u></b></p> <p>L'aspect écologique (biodiversité, protection de la nature) est, à L'Isle-Adam, traditionnellement l'objet des attentions de la mairie. Elle est « Ville parc » au sens des espaces verts, mais aussi de l'aménagement en général et l'équilibre "rurbain" de la cité est une ligne directrice.</p> <p>La qualité de l'air est bien meilleure que dans la plupart des villes ; elle peut être améliorée par un meilleur plan de circulation et le développement des circulations douces en attendant la nouvelle génération des véhicules propres.</p> <p>Il n'y a pas de risque industriel à L'Isle-Adam.</p>	<p>Le développement de la ville datant des années 70, les équipements concernant l'eau, qu'il s'agisse de l'eau potable ou du traitement des eaux usées, nécessitent, soit une modernisation, soit un accompagnement de l'augmentation de la population, soit encore de satisfaire à de nouvelles normes.</p> <p>De même, l'énorme investissement réalisé pour que les déchets ne souillent pas la nature et rentrent dans des filières de recyclage a besoin d'évoluer pour tenir compte des nouvelles technologies et surtout d'une participation plus active des Adamois.</p> <p>La maîtrise du bruit relève d'une surveillance du respect des règles aériennes et d'un comportement socialement responsable des détenteurs de véhicules bruyants (motos notamment)</p>	<p>Un sujet majeur est constitué par l'énergie. Nous avons changé d'époque. Alors que l'énergie était très bon marché il y a 40 ans et semblait abondante, elle est devenue durablement chère et sa disponibilité hypothétique dans l'avenir sans changements radicaux. Les besoins en équipements nouveaux, pour les bâtiments anciens, et les changements comportementaux, nécessitant toujours beaucoup de temps vont requérir une forte réflexion de toutes les parties prenantes.</p>
<p><b>2. <u>Aménagement du territoire</u></b></p>	<p>L'urbanisation est à double aspect car la commune doit accompagner l'évolution des modes de vie et permettre aux Adamois de trouver les éléments modernes sans que le développement lui fasse renoncer à ce qui en fait son charme. Le PLU et le PADD sont deux belles occasions de clarifier les choix dans l'esprit de tous.</p> <p>La double caractéristique, proximité et éloignement de Paris, oblige à</p>	<p>L'attention forte traditionnellement portée à l'environnement au sein de la « ville-parc » est confirmée quant aux paysages, mais l'Oise, territoire qui ne relève pas des compétences de la commune, se révèle de plus en plus un sujet à traiter, parce que constituant un élément important du cadre et parce que pouvant devenir positivement ou non un élément structurant de la vie adamoise. La</p>

<u>Les points forts</u>	<u>Les points positifs requérant une attention à maintenir</u>	<u>Les points à améliorer</u>
	<p>une nouvelle réflexion sur les transports pendulaires. La ville est à la pointe quant à l'équipement Internet (haut débit et 5 arobases pour son site), ce qui offre à la commune un potentiel de reprise d'activités concernant les actes administratifs et ce qui permet aux Adamois de localiser tout ou partie de leur activité professionnelle.</p>	<p>relation avec l'agriculture ne peut être conçue que dans un cadre territorial dépassant la commune (intercommunalité ou plus large encore tout en gardant un caractère local)</p>
<p><b><u>3. Le développement économique</u></b></p> <p>L'Isle Adam est un fort centre d'emplois</p>	<p>Alors que la ville s'est tenue jusque là à l'écart des problèmes économiques généraux pour sauvegarder son exceptionnel cadre de vie, elle doit accélérer sa réflexion sur la localisation des emplois, sujet corollaire de la problématique des transports, et sur l'attractivité touristique, facteur de richesse et d'image pour la ville.</p>	<p>L'Isle Adam ne profite pas suffisamment de l'opportunité qu'offre la zone d'activité de Cergy-Pontoise en termes d'emplois.</p>
<p><b><u>4 Développement social et culturel</u></b></p> <p>La vie sportive et culturelle est traditionnellement un des points forts de la ville.</p> <p>Par des liens sociaux et des infrastructures, la solidarité entre territoires et entre générations se développe.</p>		<p>Un point faible est la pénétration des influences générales extra-adamoises conduisant à rechercher en priorité un meilleur niveau de comportement socialement responsable.</p>

On trouvera ci-dessous les différentes problématiques identifiées communément avec l'ARENE<sup>6</sup> :

- Besoin d'améliorer la protection et la valorisation des paysages, du patrimoine naturel et architectural : Oise (berges, îles), forêt, milieux humides.
- Difficulté d'aménager, pour augmenter le nombre d'habitants, en tenant compte des contraintes du territoire (contraintes géographiques et risques) et en respectant la qualité architecturale de la ville.
- Besoin d'améliorer la mobilité dans la ville et les déplacements pendulaires (domicile travail).
- Besoin de soutenir le développement de filières économiques locales, qui s'appuie sur les atouts du territoire (tourisme, agriculture de proximité).
- Trop forte consommation d'énergie et particulièrement d'énergies non renouvelables dans les bâtiments communaux et sur le territoire.
- Besoin de faire évoluer les comportements individuels pour les rendre socialement plus responsables.

---

<sup>6</sup> Voir Annexe II Pré diagnostique thématique de développement durable

## Conclusion

Si la répartition ci-dessus a été très utile sur le plan méthodologique, une présentation en cohérence avec les 5 finalités du cadre national (et international), présentées en introduction, nous conduit à une conclusion sous la forme suivante.

<u>Les points forts</u>	<u>Les points positifs requérant une attention à maintenir</u>	<u>Les points à améliorer</u>
<p><b>1. <u>Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère</u></b></p> <p>La qualité de l'air est bien meilleure que dans la plupart des villes ; elle peut être améliorée par un meilleur plan de circulation et le développement des circulations douces en attendant la nouvelle génération des véhicules propres</p>	<p>La double caractéristique, proximité et éloignement de Paris, oblige à une nouvelle réflexion sur les transports pendulaires.</p>	<p>Un sujet majeur est constitué par l'énergie. Nous avons changé d'époque. Alors que l'énergie était très bon marché il y a 40 ans et semblait abondante, elle est devenue durablement chère et sa disponibilité hypothétique dans l'avenir sans changements radicaux. Les besoins en équipements nouveaux, pour les bâtiments anciens, et les changements comportementaux, nécessitant toujours beaucoup de temps vont requérir une forte réflexion de toutes les parties prenantes.</p>
<p><b>2. <u>Préservation de la Biodiversité, protection des milieux et des ressources</u></b></p> <p>L'aspect écologique (biodiversité, protection de la nature) est, à L'Isle-Adam, traditionnellement l'objet des attentions de la mairie. Elle est « Ville parc » au sens des espaces verts, mais aussi de l'aménagement en général et l'équilibre "rurbain" de la cité est une ligne directrice.</p> <p>Il n'y a pas de risque industriel à L'Isle-Adam.</p>	<p>L'urbanisation est à double aspect car la commune doit accompagner l'évolution des modes de vie et permettre aux Adamois de trouver les éléments modernes sans que le développement lui fasse renoncer à ce qui en fait son charme. Le PLU et le PADD sont deux belles occasions de clarifier les choix dans l'esprit de tous.</p> <p>Le développement de la ville datant des années 70, les équipements concernant l'eau, qu'il s'agisse de l'eau potable ou du traitement des eaux usées, nécessitent, soit une modernisation, soit un accompagnement de</p>	<p>L'attention forte traditionnellement portée à l'environnement au sein de la « ville-parc » est confirmée quant aux paysages, mais l'Oise, territoire qui ne relève pas des compétences de la commune, se révèle de plus en plus un sujet à traiter, parce que constituant un élément important du cadre et parce que pouvant devenir positivement ou non un élément structurant de la vie adamoise. La relation avec l'agriculture ne peut être conçue que dans un cadre territorial dépassant la commune (intercommunalité ou plus large encore tout en gardant un</p>

<u>Les points forts</u>	<u>Les points positifs requérant une attention à maintenir</u>	<u>Les points à améliorer</u>
	l'augmentation de la population, soit encore de satisfaire à de nouvelles normes.	caractère local).
<p><b>3. <u>Épanouissement de tous les êtres humains</u></b></p> <p>La vie sportive et culturelle est traditionnellement un des points forts de la ville.</p>	<p>La maîtrise du bruit relève d'une surveillance du respect des règles aériennes et d'un comportement socialement responsable des détenteurs de véhicules bruyants (motos notamment).</p> <p>La ville est à la pointe quant à l'équipement Internet (haut débit et 5 arobases pour son site), ce qui offre à la commune un potentiel de reprise d'activités concernant les actes administratifs et ce qui permet aux Adamois de localiser tout ou partie de leur activité professionnelle.</p>	<p>Un point faible est la pénétration des influences générales extra-adamoises conduisant à rechercher en priorité un meilleur niveau de comportement socialement responsable.</p>
<p><b>4. <u>Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations</u></b></p> <p>Par des liens sociaux et des infrastructures, la solidarité entre territoires et entre générations se développe.</p>	<p>La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations représentent l'exemple même du processus d'amélioration continue.</p>	<p>Un point faible est la pénétration des influences générales extra-adamoises conduisant à rechercher en priorité un meilleur niveau de comportement socialement responsable.</p>
<p><b>5. <u>Dynamique de développement suivant des modes de consommation et de production responsables</u></b></p>	<p>Alors que la ville s'est tenue jusque là à l'écart des problèmes économiques généraux pour sauvegarder son exceptionnel cadre de vie, elle doit accélérer sa réflexion sur la localisation des emplois, sujet corollaire de la problématique des transports, et sur l'attractivité touristique, facteur de richesse et d'image pour la ville.</p>	<p>C'est un autre mode de vie qu'il faut introduire.</p>

<u>Les points forts</u>	<u>Les points positifs requérant une attention à maintenir</u>	<u>Les points à améliorer</u>
	De même, l'énorme investissement réalisé pour que les déchets ne souillent pas la nature et rentrent dans des filières de recyclage a besoin d'évoluer pour tenir compte des nouvelles technologies et surtout d'une participation plus active des Adamois.	